

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La Chambre des députés belges a enfin clos la discussion générale de la loi sur l'armée, qui l'occupait et la divisait depuis si longtemps. Le recrutement par voie de tirage au sort a triomphé des rudes attaques qui avaient été dirigées contre lui.

Après une élaboration si pénible, la Chambre a eu besoin de repos, elle s'est ajournée au 3 mars.

Le *Dagbladet*, du 8 février, se plaint de ce que les négociations sur la question du Sleswig septentrional n'avancent pas. Les feuilles prussiennes répondent que le gouvernement danois a mis deux mois pour examiner les propositions de la Prusse, et qu'il n'y a donc pas à s'étonner si le cabinet de Berlin n'a pas encore pris de résolution sur la contre-proposition que M. de Quaade a rapportée dernièrement de Copenhague.

A en juger par la lenteur toute septentrionale que la Prusse et le Danemark apportent dans cette affaire, on ne doit guère s'attendre à une prochaine solution de leur différend.

Le nouveau ministre des Etats-Unis en Angleterre est nommé. C'est le général Mac-Clellan. On sait que son prédécesseur, M. Adams, s'était particulièrement signalé par son esprit de conciliation. Le général Mac-Clellan arrivera en Angleterre, précédé par le renom que lui a fait le grand rôle qu'il a joué dans la guerre de la sécession. La nomination du vainqueur des Etats du Sud, comme re-

présentant de la Confédération américaine auprès du gouvernement britannique, doit avoir une signification et une portée qui nous échappent en ce moment, mais qui ressortiront des faits à venir.

Dans un article fortement raisonné, le *Morning-Post* soutient que le gouvernement des Etats-Unis n'est point fondé à demander que des arbitres soient appelés à examiner si l'Angleterre devait ou non reconnaître aux Etats du Sud le caractère de belligérants.

L'argumentation de la feuille anglaise est en tout point conforme aux règles du droit public externe. Un gouvernement est parfaitement le maître de reconnaître comme belligérants et de traiter comme tels les défenseurs d'un parti quelconque dans une guerre civile, sauf à subir la responsabilité de cette détermination.

C'est ici un acte rentrant dans le domaine de la politique pure et qui ne saurait aucunement être déferé à l'appréciation d'arbitres.

Une bonne nouvelle a été apportée à la Chambre des communes. On a cité une lettre récente de sir Robert Napier, qui fait espérer l'issue de l'expédition d'Abyssinie, avant le terme de la session parlementaire actuelle.

Nos correspondances de Vienne constatent, à propos du vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi et de la reine de Hanovre, qui a été célébré le 18 février à Heitzing, un fait que nous n'avons encore vu nulle part, c'est que l'empereur d'Autriche et tous les membres de la famille impériale sont allés offrir en

personne leurs félicitations à Leurs Majestés hanovriennes.

On évalue à près de deux mille le nombre des Hanovriens qui s'étaient rendus à Heitzing pour cette circonstance, chargés de toute espèce d'offrandes, la plupart d'une grande valeur artistique.

Dans sa récente déclaration au Reichsrath, à propos du pèlerinage politique et de la fête d'Heitzing, M. de Beust a relevé fort à propos ce fait que les très-nombreux Hanovriens restés fidèles à leur ancien roi, qui sont venus le visiter dans sa retraite près de Vienne, ont traversé toute l'Allemagne du Nord sans être le moins du monde inquiétés par la police prussienne.

Cela fait assurément l'éloge de la Prusse; mais pourquoi l'Autriche aurait-elle été plus circonspecte à cet égard que sa sœur allemande?

La *Nouvelle Presse libre* fait observer, à l'occasion de l'incident de Heitzing, et en prévision des réclamations possibles de la Prusse, que cette puissance ne saurait exiger de l'Autriche autre chose que ce que la Russie exige de la France, lorsque les Polonais célèbrent sur le sol français l'anniversaire de leur révolution et prononcent des discours en faveur du rétablissement de leur patrie.

Le gouvernement autrichien ne doit pas, en effet, ajoute cette feuille, par amour pour la Prusse, placer la famille du Hanovre en dehors du droit public; et, quand il le voudrait, il ne le pourrait pas, car les institutions nouvelles de l'Autriche ont placé le pou-

voir sous le contrôle de l'opinion, qui le condamnerait infailliblement.

La *Correspondance provinciale de Berlin* publie un article assez violent contre l'ancien roi de Hanovre. Elle traite de complètement désespérés et d'absurdes les efforts que pourrait tenter ce prince dépossédé pour rétablir son trône. Elle ne dissimule même pas un certain sentiment de mécontentement contre l'Autriche, dont l'hospitalité abrite un prince qui fait enrôler des sujets prussiens pour une entreprise de guerre contre la Prusse.

Mais la *Correspondance* confond évidemment entre l'hospitalité accordée à un prince malheureux, et la tolérance d'enrôlements sur le territoire autrichien. Si le roi Georges faisait de Heitzing le quartier-général d'une levée d'hommes, la question de droit des gens serait à bon droit posée. Il se contente de formuler des espérances, qui ne sont pas du goût de la Prusse, il n'y a là en cause qu'une question d'humanité.

Amer pour l'Autriche, l'article de la *Correspondance provinciale de Berlin* est plein de courtoisie pour la France. Il constate les démarches faites par le gouvernement français pour ne donner aucune ouverture aux susceptibilités de la Prusse. « Le gouvernement prussien, dit-il, n'a pas de motifs pour se défier des intentions amicales de la France, concernant le traitement ultérieur de l'affaire. »

Cette manière d'apprécier l'incident hanovrien au point de vue de la part indirecte qu'a pu y prendre la France, est pleinement con-

REVUE DE LA SEMAINE.

11

LA LETTRE DÉCHIRÉE,

Par M. PHILIBERT ANDEBRAND.

(Suite et fin.)

Cette fois, la voix de Vormeuse, qui d'ordinaire était ferme mais peu élevée, s'emportait dans les notes graves. La jeune femme commençait à baisser la tête comme pour avouer son impuissance à rompre le mauvais vouloir de son mari. Ainsi elle s'avouait presque vaincue. Non-seulement elle n'irait pas voir la Taglioni danser, ce soir, à l'Opéra, mais encore, si la scène qui venait de se passer chez elle transpirait dans son monde, si l'on apprenait qu'elle avait baissé pavillon devant le vicomte, c'en était fait de son prestige; elle était pour toujours perdue de réputation auprès des femmes de Paris. Ses intimes ne pourraient se dispenser de la traiter à l'avenir comme un objet de risée ou comme un mauvais exemple.

Sous le coup de ces pensées, Nancy, dépitée, s'ingéniait à trouver une ruse ou un coup de dé qui l'aiderait à sortir de cette impasse. Toujours courbée sur sa tapisserie, elle adressait mentalement une prière au lutin d'É-

cosse, à ce Tribly de Charles Nodier, qui fait profession de protéger les femmes et de se moquer des maris. Mais quoi! le malin génie réside bien loin de Paris, par-delà les mers. Comment pourrait-il se laisser toucher par une prière partie d'une petite maison des Champs-Élysées? Pourquoi aussi, n'ayant pas l'habitude d'être propice aux Françaises, se donnerait-il la peine de franchir tant d'espace en une minute?

Au moment où, désespérée, elle allait, comme on dit, jeter le manche après la cognée, la portière du salon se souleva et un domestique parut.

— Qu'y a-t-il, Dominique? demanda Vormeuse.

— On demande à parler à M. le vicomte.

— Qui est-ce?

— Un étranger qui a refusé de dire son nom.

— Un étranger! pensa Gontran; un inconnu, qui se présente à cette heure, au moment où je devrais être absent, et qui prononce mon nom comme un passeport ou comme un mot d'ordre! Ce ne peut être que le quidam du rendez-vous. — Dominique, faites entrer, ajouta-t-il à voix haute.

Vormeuse ne se trompait pas. Le visiteur était, en effet, le même grand jeune homme que, la veille, il avait remarqué, sous le balcon, ramassant à terre avec un soin pressé les morceaux de la lettre déchirée. Quoiqu'il y eût sur sa figure quelque chose qui indiquât

le passage d'une légère émotion, le nouveau venu salua, non sans un peu d'élégance, et en se relevant il se prépara à se servir d'un moyen d'introduction excellent, à ce qu'il pensait, du moins.

— Monsieur le vicomte, dit-il, je suis surpris agréablement de vous rencontrer chez vous. En me présentant une demi-heure après votre dîner, je craignais que vous ne fussiez absent.

— En aucune façon, Monsieur, vous le voyez, répondit Gontran, — et, tout en fronçant le sourcil, le sportman ajouta: — Voulez-vous m'apprendre ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

Dans le premier moment, Nancy avait été fort aise de voir un incident fortuit se jeter en travers du démêlé qui la mettait tout-à-l'heure en face de son mari; mais, d'un autre côté, après avoir jeté les yeux sur la pendule où les deux aiguilles se hâtaient de marquer l'heure de l'Opéra, et craignant que le cérémonial d'une visite ne dégénérât en longueur, elle ne dissimulait en rien un vif mouvement d'impatience. Il y avait de quoi rendre fou Vormeuse à qui ce détail n'avait pas échappé.

— La voilà qui casse sa laine avec colère! pensait-il. Encore un instant, et elle jettera au feu le canevas de mes pantoufles. Il est suffisamment clair que ma présence est un contre-temps.

Cependant il revenait vite à l'inconnu. Ce dernier,

mis au pied du mur, ne pouvait se dispenser de répondre au moins quelques mots à la question qui venait de lui être faite par le maître de la maison. Après un très-court instant d'hésitation, l'étranger tira de sa poche une lettre cachetée d'un grand sceau de cire rouge, et la présenta à Vormeuse.

— Monsieur le vicomte, dit-il, vu les troubles qui agitent en ce moment les provinces de l'Ouest, le magistrat qui veille sur le repos des citoyens a jugé à propos d'ouvrir une enquête, et il appelle tous les hommes d'ordre à s'y faire entendre.

Gontran, de plus en plus dépaysé, ne comprenait pas ce qu'on venait de lui dire.

— Rien de plus simple, ajouta le visiteur en s'exprimant déjà avec plus d'assurance. Pour arriver à une prompt pacification du Bocage, que la guerre civile pourrait désoler encore une fois, on invite un grand nombre de personnages à passer officieusement au cabinet du préfet, où l'on a des renseignements à leur demander. C'est ainsi, Monsieur le vicomte, que vous êtes invité à vous y présenter ce soir même.

— Comment! ce soir? s'écria alors le sportman en examinant le quidam des pieds à la tête.

Gontran hésitait. Par ce qu'il venait d'entendre, il croyait bien deviner quelles fonctions étranges remplissait l'homme; mais, comme il ne se mêlait pas de poli-

forme à tout ce que nous avons déjà dit à cet égard.

La *Gazette de la Croix* parle d'une nomination qui sera remarquée, mais qui n'étonnera personne. Le portefeuille de la guerre, dans le grand-duché de Bade, était sans titulaire. Il fallait nommer un ministre. Le grand-duc a fait choix d'un général prussien qui représentait diplomatiquement la Prusse à Carlsruhe.

On écrit de Berlin, à la *Liberté*, que le gouvernement prussien prépare en ce moment une nouvelle réorganisation provinciale, largement basée sur les principes de la *décentralisation*.

Une lettre de Bade nous apporte le résultat à peu près complet des élections badoises pour le parlement douanier. Le parti prussien l'a emporté partout, sauf dans deux ou trois collèges, qui ont élu des cléricaux.

En somme, la victoire du parti prussien est aussi grande dans le duché de Bade, que l'a été leur défaite en Bavière.

Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu en Allemagne pour le Parlement douanier, donne généralement à penser qu'il sera fort difficile à la Prusse de transformer ce Parlement en une assemblée politique d'où sortirait l'Allemagne unifiée.

Il vient de se produire à Madrid un fait moral et social intéressant à constater. On sait que l'Espagne n'a pas été, cette année, à l'abri de la disette qui a ravagé tant de contrées du monde. Or, le conseil municipal de Madrid a fait appel, il y a quelques jours, à mille ouvriers pour les occuper aux travaux de la ville. Le premier jour il s'est présenté quatre cents travailleurs; le lendemain un peu plus de deux cents; mais déjà il manquait un grand nombre de ceux qui s'étaient fait inscrire la veille. Les journaux madrilènes expliquent ce fait en disant que le soleil est une tentation pour les caractères méridionaux.

Quoi de plus singulier que ce qui se passe en ce moment aux Etats-Unis! Un télégramme de Washington annonce des nouvelles grosses de révolutions dans tout autre pays que la grande Confédération américaine. Le président Johnson a destitué le ministre de la guerre, que les grands pouvoirs de l'Etat lui avaient imposé. Le ministre résiste et se maintient à son poste; le Sénat déclare la destitution illégale; la Chambre des représentants est saisie d'une nouvelle demande de mise en accusation du président; les questions brûlantes sont renvoyées au comité de reconstruction, et pendant qu'elles s'agissent, le président, le ministre, le Sénat, la Chambre des représentants vivent côte à côte, et vaquent paisiblement aux devoirs de leurs fonctions!

tique, la démarche ne cessait pas d'être pour lui une énigme. D'autre part, le souvenir des papiers ramassés et du rendez-vous donné au ballet de la *Tentation* ne lui sortait pas de l'esprit; c'était même ce qui y prévalait. Dès lors, il ne voyait plus dans la démarche du faux messager que la conséquence d'un plan dressé pour le tromper. Un galant ne pouvait-il pas se cacher sous l'enveloppe d'un agent de police supposé? On a fait cent fois circuler dans le monde des histoires d'huissiers feints ou improvisés, ou d'autres mystificateurs du même genre, qu'a imaginés le génie inventif de la trahison. Celui qui apportait ce pli, sans doute peu authentique, ne pouvait-il pas être un de ces Almagiva de rencontre, habitués à jouer avec la folle tendresse des femmes et l'honneur des maris?

Pour en finir, le vicomte prit un ton sec, toujours en enveloppant le visiteur du regard:

— Monsieur, dit-il, tout me porte à croire qu'il y a là-dedans une méprise; ce message ne doit pas être adressé à ma personne. Sans m'inquiéter de savoir ce qui me vaut l'honneur d'être invité à donner mon avis dans une enquête établie sur des faits qui ne me regardent en rien, il est cependant une chose que je suis habile à comprendre: c'est qu'on veut m'obliger à sortir ce soir; mais veuillez bien croire que je ne suis aucunement d'humeur à obéir.

L'état intérieur du Mexique, tel qu'il est représenté par les télégrammes américains, est des moins pacifiques. Les insurrections se succèdent les unes aux autres sans discontinuité.

Nos correspondances de Copenhague font prévoir qu'un revirement vient de se produire dans le Congrès de Washington sur la question du consentement des Chambres américaines à la vente des Antilles danoises aux Etats-Unis. On se rappelle qu'il y a un mois on avait des doutes sérieux à cet égard.

Il est donc probable que les îles Saint-Thomas et Saint-Jean vont bientôt passer dans les mains des Etats-Unis.

Les mêmes correspondances ajoutent que le gouvernement danois a l'intention de vendre la troisième de ses Antilles, la plus grande et la plus peuplée, l'île Sainte-Croix. Or, on sait que la France, qui a vendu cette île au Danemark, moyennant une somme de 750,000 francs, s'est réservé le droit de racheter l'île au même prix.

INCENDIE A ANVERS.

On écrit d'Anvers, le 16: Hier soir, un incendie s'est déclaré à bord d'un bateau d'intérieur chargé d'huile de pétrole.

Il était trois heures, lorsque le feu se déclara à bord du bateau *Jonge Cornelis*, appartenant à la veuve Annemans d'Anvers, amarré à l'entrée du canal des Brasseurs devant le pont. Le chargement se composait de 550 barils huile de pétrole et 150 barils et environ 200 dames-jeannes essence de pétrole (naphte). Les flammes firent en quelques instants de tels progrès, que tous les secours de ceux qui étaient arrivés les premiers sur les lieux, furent impuissants à les combattre.

Diverses circonstances justifiaient les craintes d'une catastrophe immense: La marée était basse; il n'y avait que trois pieds d'eau dans le canal; le tablier du pont fut atteint; les navires se trouvant dans le canal, de l'autre côté du pont, couraient le plus grand danger, mais le péril le plus imminent était du côté des quais dans l'Escaut. Au côté nord du canal se trouvaient amarrés: une allège, appartenant à M^{me} veuve Vandevelde et également chargée d'huile de pétrole et de naphte; un brick et une goëlette, et, à peu de distance, en rade, la barque américaine *Eureka*, cap. Holloway.

Le feu augmentait toujours de violence, et nos braves pompiers étaient à l'œuvre, luttant avec énergie contre l'élément destructeur; mais, ne disposant encore en ce moment que de quatre petites pompes, leurs efforts étaient complètement infructueux.

La gendarmerie, les autorités civiles et militaires et les troupes de la garnison arrivèrent bientôt sur les lieux.

Ici Nancy perdait tout-à-fait patience.

— Déjà sept heures moins un quart! s'écriait la jeune femme en frappant du pied.

Gontran n'y pouvait plus tenir; il allait sans doute éclater et répliquer à l'inconnu par la provocation dont il avait si bien préparé la réussite, quand Dominique se montra une seconde fois, en ne précédant que de quelques secondes Mme Larochelle, la couturière. Celle-ci, par discrétion, se tenait encore sur le seuil du salon, à demi-voilée par la portière de cachemire, et ne laissant voir que les bords du carton qu'elle tenait sous son bras. Mais à cette apparition soudaine, Nancy, remise des contre-temps d'une double émotion, laissa s'échapper de ses lèvres un cri de joie, comme un lycéen qui joue aux barres le fait à l'approche du camarade qui vient le délivrer.

— Madame Larochelle! s'écria la jeune femme en rejetant sa tapisserie sur le guéridon. Eh! venez donc! il y a une demi-heure que je vous attends. Nous allons passer, si il vous plaît, dans mon cabinet de toilette.

La faiseuse s'approchait, et l'œil de Gontran continuait à être chargé de soupçons. Qu'était-ce encore que ce coup de scène? Qu'y avait-il dans ce carton? Pourquoi cette coïncidence avec la visite de l'inconnu? Tout cela ne paraissait-il donc pas s'accorder pour former le tissu d'un odieux complot? Sans doute, aucune

Vers trois heures vingt minutes, on était parvenu à faire fonctionner les deux grandes pompes à vapeur du corps des pompiers. On espérait pouvoir concentrer l'incendie dans son foyer, lorsque tout-à-coup un cri immense retentit dans la foule: la seconde allège venait de prendre feu.

La partie de naphte incendiée fit jaillir des flammes énormes qui enveloppèrent tout le navire et la perte des quatre autres navires paraissait imminente. Heureusement, la marée qui avait déjà sensiblement monté, permit à un bateau à vapeur de s'approcher; il harponna le navire et le conduisit en rade, où on le fit échouer contre la digue des Flandres.

La marée montante qui avait sauvé les navires amarrés aux quais dans l'Escaut, menaçait de devenir fatale pour ceux qui se trouvaient dans le canal. De larges traînées d'huile de pétrole enflammée, poussées par le courant allaient les envelopper également.

Mais, grâce à la présence de nos courageux pontonniers, ce nouveau danger fut écarté. Ces soldats d'élite entrèrent dans l'eau jusqu'aux aisselles pour placer transversalement des poutres destinées à couper la communication du feu avec les navires. *L'Eureka* était, sous ce rapport fortement menacé. Cette manœuvre permit aussi à une barquette montée par une pompe manœuvrée par des pompiers de conserver sa position pour combattre l'incendie.

A cinq heures, on commençait à respirer. On pouvait considérer l'incendie comme concentré dans ses deux foyers. L'incendie du bateau à l'entrée du canal fut combattu par dix jets d'eau; il continuait néanmoins à lancer des flammes d'une grande élévation qui éclairaient l'horizon d'une partie de la ville, une épaisse fumée l'obscurcissant d'un autre côté.

A sept heures, l'incendie du bateau de la veuve Annemans ayant consumé son principal aliment (l'huile de pétrole), le bateau coula.

A ce moment, la seconde allège offrait un coup d'œil à la fois magnifique et terrible sur la rive de Flandre. Il ressemblait à un volcan embrasé illuminant, comme en plein jour, les citadelles des deux rives et le fleuve dans toute son étendue. On voyait successivement tomber son mât pulvérisé, on entendait l'explosion des barils. Il était une heure de la nuit lorsque le dernier vestige du navire disparut.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'état de santé de M. le président du Corps-Législatif offre aujourd'hui une nouvelle amélioration. Les craintes assez vives qu'on avait pu concevoir sont maintenant dissipées; mais des soins très-rigoureux seront encore nécessaires pendant plusieurs jours.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont

voulu témoigner à l'honorable président toute leur sympathie en faisant prendre de ses nouvelles.

— On lit dans le *Moniteur*:

Le champ de Mars présente en ce moment la plus étrange physionomie: le bouleversement des terrains, les ruines des constructions élevées dans le parc, les arbres abattus, les décombres des palais, les milliers d'ouvriers qui s'agitent pour activer l'œuvre de destruction générale.

Le phare des Roches-Douvre, en fer, est décapité; chaque plaque est détachée avec précaution, emballée et mise à bord d'une toue.

Bientôt cette tour métallique aura complètement disparu, et avec elle la base artificielle sur laquelle elle reposait.

Sur la partie du parc consacrée à la France, on a démoli la presque totalité des constructions grandes ou petites.

Rien absolument dans la section autrichienne.

En Espagne, les démolisseurs attaquent le grand pavillon, situé à l'extrémité ouest du parc, qui ressemble en ce moment à une forteresse démantelée.

La Suisse, la Suède, la Russie ont encore leurs charmantes habitations en bois à peu près intactes.

En descendant vers le nord-ouest du parc, on voit encore debout les nombreuses constructions ottomanes et égyptiennes; mais les détails d'ornementation sont déjà attaqués, on abat les sphinx du palais égyptien, et le pavillon du vice-roi d'Egypte est entamé.

Enfin, les palais chinois et tunisien sont, à cette extrémité du parc, les seuls bâtiments que l'on ait respectés jusqu'à ce jour.

Le jardin réservé offre le plus pittoresque aspect. On ne distingue que le squelette de la grande serre de cristal; l'aquarium maritime a perdu son plafond transparent; l'aquarium d'eau douce est lézardé et crénelé de toutes parts, et tous ces gracieux pavillons en bois, en fonte, en chaume, les treillis, les espaliers, les plates-bandes, les kiosques, sont détruits, bouleversés.

Le palais de l'Exposition, vu de l'extérieur, paraît intact. On n'a, en effet, jusqu'à ce jour rien enlevé de la paroi métallique; mais à l'intérieur il ne reste plus l'ombre d'un colis, d'un objet quelconque dans cette enceinte de 147,000 mètres cubes, ou 14 hectares.

Aussi le sol est, dans sa plus grande partie, à peu près débarrassé des plafonds bitumés, sablés, parquetés, empierrés, qui le recouvraient, des rails, des plaques tournantes qui le hérissaient.

Les caves, les soupiraux, les souterrains qui sillonnaient le sous-sol sont détruits et remblayés, et la surface se régularise rapidement.

de ces indiscrettes questions n'avait été articulée par le mari, trop homme du monde pour ne pas se retenir en présence de deux témoins; mais, comme toutes les femmes de sa profession, Mme Larochelle était douée d'un regard de basilic, assez rapide pour tout saisir à première vue. Il ne lui avait pas fallu plus d'une seconde pour distinguer le sentiment de jalousie qui poussait le vicomte. Aussi, en faisant mine d'obéir à l'injonction de sa jolie cliente, donnait-elle vivement la réplique aux interrogations muettes qu'elle voyait tomber des yeux de Vormeuse.

— Sans mentir, dit-elle, Madame la vicomtesse ne pourra se dispenser d'être la plus charmante des femmes, ce soir, à l'Opéra. Je lui apporte une robe de soie à la mode, dite soie des *soupirs étouffés*, avec des volants appelés *plaintes indiscrettes* et les boutons désignés sous le nom de *regrets superflus*. Voyez plutôt le *Journal des Dames* de la *Mésangère*, dernier numéro.

En ce moment, Vormeuse ne put s'empêcher de céder à un petit mouvement de trépitation.

— Ces mots-là sont bien ceux que j'ai vus sur les déchirures de la lettre, pensait-il.

Il écoutait encore la maîtresse couturière et il commençait à débrouiller le sens d'un quiproquo bizarre, quand le bruit d'une voiture se fit entendre au bas de la

maison. Une jeune femme, en grande parure, montait les escaliers quatre à quatre et entra familièrement, presque sans se faire annoncer.

Le vicomte reconnut Sabine.

Sans rien attendre, la belle cousine interpellait Nancy:

— Comment, paresseuse, tu n'es pas encore prête? Voilà sept heures. L'opéra sera commencé. Habille-toi, et en un instant. Songe que les deux du Tremblay, la marquise et la générale, qui l'accusent de te vêtir à l'antique, t'attendent pour constater que tu n'auras pas ce qu'il y a de plus récent, la coiffure en *élégie d'Allemagne*, les rubans *espérance*, tout ce qui est aujourd'hui l'élément d'un succès certain.

— Aie! murmura l'agent tout confus, « Allemagne, — espérance, — succès certain », c'est ce qui est écrit sur mes petits papiers! Il n'y avait pas l'ombre de politique dans l'aventure!

Comme pour répondre à Sabine, Nancy sourit et se retira dans son cabinet de toilette.

Pendant ce temps-là, l'inconnu, voyant à la fin qu'il avait donné tête baissée dans une méprise, ce qu'il fallait faire oublier le mieux et le plus tôt possible, s'empressa de saluer, et détailla sans bruit.

— Eh quoi! se dit Gontran en le voyant se retirer, ce n'était réellement qu'un...?

Les galeries intérieures sont attaquées dans toutes leurs parties, et l'œil perce facilement à travers les milles colonnettes, semblables à une forêt dénudée.

Le jardin central est totalement libre. On y remarque seulement le pavillon central, qui a servi à l'exposition des monnaies et des poids et mesures.

La grande nef des machines n'a pas été touchée. Le sol seul est remanié et aplani. Les arbres de transmission, qui d'intervalle en intervalle communiquaient le mouvement aux machines, ont été enlevés, ainsi que les machines exposées.

On se rappelle les gigantesques cheminées qui avoisinaient le palais; c'étaient les cheminées des ateliers à feu servant aux générateurs, au nombre de neuf. Les cheminées et les ateliers ont disparu.

C'est au Cercle international qu'ont lieu les ventes de tous les matériaux composant l'ensemble de tout ce qui, dans le parc et dans le palais, a concouru à former le matériel de cette grande Exposition. Plusieurs jours de la semaine sont affectés à ces opérations.

Tout cet incroyable amas d'objets s'écoule par lots considérables. Dans un délai rapproché, tout sera vendu, livré, emporté. Il ne restera plus de trace de la grande Exposition universelle de 1867.

— Après les commandements de Dieu sur la presse, que l'on affirme être l'œuvre d'un député de la majorité, voici les commandements de l'Eglise, c'est-à-dire du ministère de l'intérieur, suivant le texte donné par l'Indépendance belge :

- 1 Sur voie publique on te vendra,
Si je n'y mets empêchement.
- 2 En province aller tu pourras,
Mais par la poste seulement.
- 3 Laquelle te transportera
Où tu voudras, mais chèrement.
- 4 Par Moniteurs on te fera
Concurrence très-vivement.
- 5 Les télégrammes des Havas
Te renseigneront sagement.
- 6 Le communiqué te sera
Distribué très-largement.
- 7 A tes dire, il répondra
Froidement, mais vertement.
- 8 Après l'avoir lu, tu devras
Montrer tout ton ravissement.
- 9 Ces règles tu étudieras
Chaque matin en te levant.
- 10 Ou sinon tu les apprendras
Par Delesvaux, et rudement.

— Les fâcheuses coutumes ont toujours des imitateurs. Jusqu'à ce jour, on ne s'était pas contenté de traîner un bœuf gras dans les rues

Il n'acheva pas, et se mordit la lèvre. Honteux d'avoir pu loger dans sa pensée tant de vilains soupçons, si peu justifiés, il cherchait à se punir, et ne savait plus à quelle contenance avoir recours. La vérité fait parfois tomber de son miroir de ces lueurs victorieuses, dont une seule suffit à dissiper le mensonge. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'heureux mari parcourut une à une toutes les erreurs qu'une hallucination d'une minute avait causées et les extravagances de tout genre qu'un mouvement de vengeance irréfléchie avait fait naître. Pour trois ou quatre tronçons d'un billet d'une demi-page, il avait accusé sa femme, passé une nuit blanche, importuné son meilleur ami, dérangé deux de ses camarades, pris une leçon d'escrime à cinquante ans et médité de tuer un quidam qui lui était aussi étranger qu'un chasse-mouches du Grand-Turc.

A dix minutes de là, comme la voiture de Sabine emportait Nancy rue Le Peletier, au ballet que dansait si bien Mlle Taglioni, Vormeuse, qui avait recouré la sérénité de son esprit, quittait à son tour la petite maison, en disant :

— Allons dire au major Morand que je suis un ridicule visionnaire, et que son jardin ne sera pas profané, ce soir, par un duel aux flambeaux.

FIN.

de Paris, et voilà qu'on se décide à suivre les mêmes errements pour les chevaux, ces nobles bêtes qui ont été si bien caractérisées par le savant naturaliste Buffon. S'il était utile d'introduire la viande de cheval dans l'alimentation publique et d'améliorer ainsi la vie matérielle des classes laborieuses, il fallait au moins conserver à cette nouvelle industrie un caractère simple et modeste, et ne pas la jeter dans cette voie carnavalesque qui ne peut donner aucun résultat avantageux. C'est avec peine, avec regret que le public suivra la marche des chevaux gras. On aime le cheval, mais on ne tient pas à voir la victime avant qu'elle soit conduite à l'abattoir.

— Les accidents, singulièrement multipliés et terribles, auxquels donne lieu la déplorable manie de posséder des chiens dans l'intérieur des villes, où ils ne sont d'aucune utilité, et de laisser ces chiens sortir dans les rues sans muselière, font journellement de nouvelles victimes. Le danger est tel, qu'on ne saurait trop appeler l'attention de l'autorité et des habitants sur les catastrophes répétées que les journaux ont à enregistrer tous les jours.

Avant-hier soir encore, le poil hérissé, les yeux étincelants, une écume sanguinolente à la gueule, présentant, en un mot, tous les symptômes de la rage à son dernier période, un chien de forte taille parcourait les rues du 14^e arrondissement de Paris, mordant tous les animaux de son espèce qu'il rencontrait et mettant en fuite les passants épouvantés.

Le sergent de ville Pothier, de service sur ce point, redoutant les malheurs que pouvait occasionner cet animal, se mit résolument à sa poursuite.

L'ayant atteint, il se disposait à le saisir, lorsque le chien se retourna vivement et s'élança sur lui.

Une lutte affreuse s'engagea alors entre l'homme et l'animal; elle ne dura que quelques instants, et le chien tomba sans vie; il avait été transpercé par l'épée du sergent de ville, qui reçut les félicitations de la foule.

Malheureusement, le courageux agent avait été grièvement mordu au visage. Il s'est rendu sur le champ dans une pharmacie, où il s'est soumis à la cautérisation, et les précautions qu'il a prises font espérer que cet événement n'aura pour lui aucune suite dangereuse.

— AVIS. — Les Pastilles de Potard, recommandées par tant de médecins, sont béchiques, incisives et calmantes; elles dissolvent les glaires. Cet excellent pectoral convient surtout dans les catarrhes, rhumes, maux de gorge, gripes, asthmes, coqueluches; dans les toux opiniâtres et irritations de la gorge ou de la poitrine. A Paris, 44, rue de Richelieu. — A Saumur, chez les pharmaciens; à Angers, pharmacie Ménière. (655)

— Nous croyons être utile aux Amateurs d'Asperges, de Fraises et de Raisins de table, en appelant leur attention sur l'établissement de M. LEBEUF, horticulteur, à Argenteuil. (Voir aux Annonces).

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche, dans la soirée, un accident bien déplorable est venu jeter la consternation parmi la foule considérable qui était rassemblée sur la place de la Bilange, pour assister au spectacle d'une ascension sur corde horizontale, par des artistes acrobates.

La corde, fixée d'un côté au grenier de la maison de M. Perdriau, pharmacien, avait son extrémité inférieure attachée à une chèvre d'environ 7 mètres de hauteur, placée près de la maison de M. Lecoq, horloger. Dans toute la longueur du câble, de 6 mètres en 6 mètres, des cordes plus faibles, descendant doubles jusqu'à terre, étaient tenues tendues par des spectateurs, dans le but d'assurer l'immobilité du câble.

Les derniers préparatifs terminés, un homme de bonne volonté était monté sur la chèvre, auprès du jeune acrobate, afin d'ai-

der celui-ci à conserver son équilibre au moment du départ. Malheureusement, à ce même instant, sur l'invitation qui leur a été faite de faire tendre les cordes, les personnes qui les tenaient, au lieu d'opérer ce mouvement avec ensemble, l'ont fait d'une manière irrégulière et saccadée; la chèvre, alors, dont l'installation laissait évidemment à désirer, tourna sur l'un de ses pieds et tomba sur le sol, entraînant avec elle les deux hommes qu'elle portait.

Dans cette chute, qui aurait pu faire de très-nombreuses victimes, à cause de l'affluence des curieux, deux hommes ont eu l'un la jambe, l'autre la cuisse cassée; le jeune acrobate et un spectateur ont été assez grièvement blessés à la tête et aux jambes. On a constaté encore d'autres contusions mais sans gravité.

Les soins les plus pressés ont été prodigués aux blessés, dont on espère pouvoir conserver les jours.

Ce n'était pas assez de ce malheur: une fois le calme rétabli, les pauvres artistes ont reconnu que leur recette avait été enlevée par un adroit filou, pendant le trouble inévitable causé par l'accident.

Le Conseil général de Maine-et-Loire, convoqué extraordinairement, a tenu jeudi, sa première séance. Le bureau est composé ainsi qu'il l'a été pendant la dernière session.

Le Conseil s'est réuni le lendemain en commissions, et a tenu, dans l'après-midi, une deuxième séance générale.

On sait que cette session extraordinaire a pour objet la répartition du crédit de 40,000 fr., voté à la session du mois d'août pour la petite vicinalité.

Le Conseil délibérera en outre sur diverses autres affaires urgentes, entre autres, dit-on, sur la construction du palais de justice d'Angers, ainsi que sur celle de la prison de Cholet.

Les instructions ministérielles prescrivent de ne visiter que ceux des jeunes gens appelés à faire partie de la garde nationale mobile des classes de 1866, 1865 et 1864 qui, alléguant une infirmité, en feront expressément la demande.

Ceux de ces jeunes gens n'ayant plus le même domicile qu'au moment du tirage, qui désireraient être visités devant le conseil de révision de l'arrondissement où ils résident actuellement, devront en faire la déclaration avant le 6 mars prochain.

Des doutes se sont élevés au sujet de l'inscription des jeunes gens des classes de 1866, 1865 et 1864, appelés à faire partie de la garde nationale mobile, qui ont changé de domicile.

Les instructions ministérielles ne laissent aucun doute à cet égard: les jeunes gens faisant partie de ces classes, doivent être portés sur les tableaux de recensement au lieu même où ils ont concouru au tirage.

Nous lisons dans le *Phare de la Loire*:

Voici un acte de probité que nous signalons avec empressement.

Dans la dernière liste des objets perdus à Nantes et communiquée aux journaux par le bureau de police, figuraient 30 obligations du Nord de l'Espagne au porteur. Ces valeurs ont été trouvées par M. François Maurice, fondeur en caractères, demeurant rue de Bel-Air, 59, qui, après avoir travaillé pendant quarante-trois ans dans la même maison, se trouvait momentanément sans ouvrage. Ce vieillard, pauvre et septuagénaire, a remis ce matin ces 30 obligations de 500 francs chacune, représentant ainsi une somme de 15,000 francs, à l'agence de la Société générale fondée de pouvoirs du propriétaire des valeurs perdues, et il a reçu la récompense de sa loyale action.

Le devoir de conscience accompli par ce vieux travailleur lui vaudra, en outre, l'estime et la sympathie de ses concitoyens.

On lit dans l'*Union Malouine et Dinannaise*:
« Il est certain que M. le docteur Nélaton a

vivement recommandé l'air salubre de Dinard à Sa Majesté l'Impératrice Eugénie; mais, si nous sommes bien informé, Sa Majesté ne serait aucunement décidée à passer en nos parages la prochaine saison des bains.

» Quoi qu'il en soit, on continue de construire dans cette charmante résidence, où le prix des emplacements va toujours croissant.

» M. de Pommereuil et M. Dejean, directeurs de deux grands cirques de Paris, ont acheté chacun dernièrement pour 50 à 40,000 fr. de terrains à Dinard.

AVIS ADMINISTRATIF.

GARDE NATIONALE MOBILE.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens qu'il vient de procéder, conformément aux termes de l'article 14 de la loi du 1^{er} février 1868, à la formation des états de recensement des hommes appelés à faire partie de la garde nationale mobile.

Ces états comprennent les hommes célibataires ou veufs sans enfants, des classes de 1866, 1865 et 1864, qui ont été libérés par les conseils de révision et qui feront partie de la garde nationale mobile:

Ceux de la classe de 1866, pour quatre ans;
— 1865, pour trois ans;
— 1864, pour deux ans.

Sous cette dénomination générale, de libérés, sont compris non-seulement ceux que le conseil de révision a déclaré dégagés de l'obligation du service en raison de l'élévation de leurs numéros de tirage, mais encore ceux qui ont été exemptés par application des paragraphes 3, 4, 5, 6 et 7 de l'article 13 de la loi du 21 mars 1852, savoir:

N^o 3. — L'ainé d'orphelins de père et de mère;

N^o 4. — Le fils unique ou l'ainé des fils, ou à défaut de fils ou de gendre, le petit-fils unique ou l'ainé des petits-fils d'une femme actuellement veuve, ou d'un père aveugle ou entré dans sa soixante-dixième année;

N^o 5. — Le plus âgé de deux frères appelés à faire partie du même tirage et désignés tous deux par le sort, si le plus jeune est reconnu propre au service;

N^o 7. — Celui dont un frère sera mort en activité de service, ou aura été réformé, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer.

Les exonérés des trois classes 1866, 1865 et 1864 ne font pas partie de la garde nationale mobile.

Les états de recensement ainsi établis seront publiés dans les formes prescrites par les articles 63 et 64 du Code Napoléon, les dimanches 16 et 23 février courant.

Le Maire informe ses concitoyens que pendant les huit jours d'intervalle de l'une à l'autre de ces publications, et jusqu'à la réunion du conseil de révision devant lequel ils seront prochainement convoqués, les intéressés seront reçus à présenter à la Mairie (Bureau militaire) toutes les réclamations qu'ils pourraient avoir à formuler; étant expliqué que ces opérations n'ont pour but que d'arriver à une inscription régulière des jeunes gens, sans qu'il y ait lieu actuellement à convocation.

Hôtel de la Mairie de Saumur, le 14 février 1868.

Le Maire,
CHEDEAU, adj.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Berlin que le différend provoqué par l'affaire des passeports délivrés aux Hanovriens par la police autrichienne, n'aura pas les suites que l'on a pu craindre un instant. Le gouvernement prussien se déclarerait satisfait des explications données à ce sujet par M. de Beust, avec autant de franchise que de dignité, dans le Reichsrath, et il aurait renoncé à retenir les revenus du roi de

Hanovre, comme un certain parti extrême le lui conseillait.
 Une lettre de Pesth informe la *Correspondance du Nord-Est*, qu'on a appris, avec la plus vive satisfaction en Hongrie la nouvelle de l'établissement très-prochain d'un consulat général français dans cette ville.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 22 février.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — La question serbe. — M. Chervin. — Incendie des ateliers catholiques de M. l'abbé Migne. — M. Train. — La Vengeance de Dieu, nouvelle, par M. Alfred Assollant (suite). — Gazette du Palais. —

Les Modes de 1868. — Les bœufs gras de 1868. — Le Corps-Législatif (suite). — Air chanté par M^{lle} Marie Roze, dans *Le premier jour de bonheur*. — Les Théâtres. — Avis à nos abonnés de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. — L'Asile Sainte-Anne (suite et fin). — Publications nouvelles : *M^{me} de Pompadour*. — M. Léon Foucault. — Livres illustrés : *Les nouveaux Contes bleus*, par M. Ed. Laboulaye.

Gravures : Théâtre impérial de l'Opéra-Comique ; *Le premier jour de bonheur*, acte I, scène 2. — Serbie : Belgrade, vue générale, prise de Semlin. — M. Chervin. — Incendie des ateliers catholiques de M. l'abbé Migne. — M. Train. — Modes de 1868. — Les bœufs gras de 1868. — L'Asile Sainte-Anne (8 gravures). — M. Léon Foucault. — Livres illus-

trés : *Les nouveaux Contes bleus*, (3 gravures). — Rébus.

Marché de Saumur du 22 février.

Froment (l'h. 77 k.)	36 40	Paille de ratelier (hors barrière)	42 30
2 ^e qualité (74 k.)	34 98	Paille de fût, id.	—
Seigle	24 —	Foin, id.	62 70
Orge	17 50	Luzeine (les 750 k.)	58 50
Avoine (entrée)	14 50	Graine de lin (70 k.)	29 —
Fèves	20 —	Pois blancs	29 —
— rouges	28 —	— de trèfle (%k)	115 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de luzerne	90 —
Huile de noix 50 k.	60 —	— de colza 65 k	25 —
— de chenevis	40 —	— de chenevis	26 —
— de lin	50 —	Amandes cassées (les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur, 1867.	1 ^{re} qualité 110 à 120
Id.	2 ^e id. 80 à 90

Ordin., envir. de Saumur 1867.	1 ^{re} id.	55 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1867.	1 ^{re} id.	50 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867.	1 ^{re} id.	48 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1867.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1867.		65 à 75
Champigny, 1867.	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 100
Varrains, 1867.		» à »
Varrains, 1867.		60 à 75
Bourgueil, 1867.	1 ^{re} qualité	75 à 90
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1867.		70 à 80
Chinon, 1867.	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A AFFERMER

1^o Un hectare 61 ares de pré à deux herbes, en face l'usine Thiercelin, joignant le fossé Chanvrié et M. Jagot.

2^o Et 41 ares 50 centiares de pré, dans la prairie du Godet. S'adresser audit notaire. (65)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE

DEUX MAISONS

SE JOIGNANT, Situées rue Saint-Jean, n^o 48.

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON D'HABITATION

Appartenant à M. FERMÉ. Située à Dampierre, sur le bord de la route, avec cour et jardin y attenant; jardin potager en face de ladite maison. S'adresser à M^r LEROUX, notaire.

Etude de M^r E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties.

UNE MAISON à Saumur, quai de Limoges, n^o 151, avec cour, remise, écuries, vastes magasins.

On pourrait entrer en jouissance de suite.

S'adresser pour traiter à M. FORGE, négociant, ou audit M^r LEROUX, notaire. (61)

A VENDRE

A LOUER

OU A ARRETER

UNE

FABRIQUE DE POTERIE

Au Pont-Foucharde (Saumur).

Dépôt de porcelaines de Limoges, cristaux, porcelaines opaques, blanches et brunes, et tous les articles en ce genre.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. AUTRANT, fabricant de poteries, au Pont-Foucharde, près Saumur, ou à M^r LE BLAYE, notaire à Saumur. (409)

A LOUER

DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine.

PETITE MAISON,

Située rue du Prêche, composée de salle à manger, trois chambres à coucher, chambre de domestique, cuisine, bûcher, cave et grenier.

S'adresser, pour la visiter et pour traiter, à M. JULIEN BOURGOUIN, concierge de l'Hôtel-de-Ville. (72)

Etude de M^r Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi, 28 février 1868, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. François Boutin, ancien employé d'octroi, rue des Capucins, sur les Ponts, à Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, draps, serviettes, chemises, armoire, buffet, tables, table de nuit, effets, montre en argent, bouteilles vides, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

TOUES A DRAGUER

A VENDRE

M^r BEDON, notaire aux Rosiers, fait savoir que le dimanche 1^{er} mars 1868, à une heure, au bourg des Rosiers, il vendra six toues en chêne, outils et autres objets dépendant de la succession du sieur Michel MAUCLAIR, ancien charpentier en bateaux.

A VENDRE

Un beau et fort CHEVAL, poil bai-brun, âgé de quatre ans et demi, très-doux et allant très-bien à la voiture.

S'adresser à M. LESAGE-LE BRECO, rue du Palais-de-Justice, 6, à Saumur. (48)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

MAISON, rue du Petit-Maure. S'adresser à M. RIVAUD. (40)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

On demande à acheter d'occasion le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes n^o 4^e. S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE HERNIES

Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires Méthode de P^r Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.) Ecrire franco à M. Mignal-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unig. élève de P^r Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

DU CANCER

et de sa CURABILITÉ SANS OPÉRATION, par le D^r CABARET.

En vente chez J. MASSON, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, 26, et chez l'auteur, 89, rue du Cherche-Midi, à Paris. — TRAITEMENT SPECIAL (SANS OPÉRATION) des tumeurs; — lipomes; — kystes; — hydarthroses, etc., etc. — Maison de santé à Billancourt, près Paris. (75)

ASPERGES D'ARGENTEUIL,

Fraisiers, vignes, etc.

Asperges. — Les asperges d'Argenteuil sont les plus productives, les plus grosses (il y en a de 18 centimètres de circonférence), les meilleures de toutes celles connues. Elles ont obtenu près de 400 récompenses, en France, à l'Etranger et à l'Exposition universelle de 1867. On les plante sans engrais, sans défoncement, sans transport de terre, sans frais (voir la brochure : *Les Asperges, les Fraises et les Figes*, 1 volume in-18, avec 25 gravures, 1 fr. 50 franco par la poste).

Fraisiers. — Collection des 200 meilleures variétés de fraisiers de race américaine. La plus belle collection de France, et 10 variétés de fraisiers européens, dits des Quatre-Saisons, à gros fruits charnus et parfumés (quelques variétés de fraisiers américains produisent des fruits qui pèsent de 25 à 60 grammes).

Framboisiers. — Variétés les plus méritantes.

Vignes. — Collection de 60 variétés de raisins de table, les plus recommandables (voir l'*Horticulteur-Gastronome*, 1 vol. in-18, 1 fr. 50 franco par la poste).

Catalogue. — Pour se renseigner, demander franco le Catalogue général qui est envoyé franco. — Ecrire à M. V.-F. LEBEUF, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

L'HORTICULTEUR GASTRONOME.

BONS LÉGUMES ET BONS FRUITS

Ou choix des meilleures variétés de plantes potagères, d'arbres fruitiers, vignes, etc., etc., à cultiver, et moyen de conserver les fruits et légumes pendant l'hiver; suivis des 365 salades de l'ami Antoine, de la manière d'établir un jardin potager-fruitier de produit, et du *Calendrier de l'Horticulteur*. — 1 vol. in-18, jolie édition, franco par la poste : 1 fr. 50; — à Paris, chez MM. Chamerot et Lauwereyns, libraires, rue du Jardinot, 13, et chez M. Roret, libraire, rue Hautefeuille, 12.

LES PETITS BOLLANDISTES.

VIE DES SAINTS

d'après

LES BOLLANDISTES, LIPOMAN, SURIUS, RIBADENEIRA;

Le P. GIRY.

Les Hagiologies et les Propres de chaque Diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents,

Par M. l'abbé PAUL GUÉRIN.

SIXIÈME ÉDITION,

Entièrement revue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée.

15 beaux volumes gr. in-8^o cavalier vergé, à 6 fr. le volume.

S'adresser à Saumur chez M. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, correspondant des librairies religieuses et scientifiques de Paris.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^r MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^r l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHÉRIE.

Paris, librairie Poussielgue frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

BOURSE DES PARIIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 22 FÉVRIER.			BOURSE DU 24 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 30	»	»	69 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	100 75	»	»	101 25	»	»
Obligations du Trésor.	470	»	»	470	»	»
Banque de France.	3200	»	»	3197 50	»	2 50
Crédit Foncier (estamp.).	1465	»	»	1465	»	»
Crédit Foncier colonial.	510	»	»	518 75	8 75	»
Crédit Agricole.	637 50	11 25	»	640	2 50	»
Crédit industriel.	637 50	1 25	»	635	»	2 50
Crédit Mobilier (estamp.).	228 75	»	»	223 75	»	5
Comptoir d'esc. de Paris.	665	»	»	670	5	»
Orléans (estampillé).	892 50	»	2 50	890	»	2 50
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1182 50	1 25	»	1180	»	2 50
Est.	545	»	»	543 75	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	907 50	»	»	907 50	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	562 50	5	»	555	»	7 50
Ouest.	568 75	»	»	568 75	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1560	»	»	1547 50	»	12 50
Canal de Suez.	275	»	»	276 25	1 25	»
Transatlantiques.	352 50	»	»	353 75	1 25	»
Emprunt italien 5 0/0.	46 25	»	15	45 85	»	40
Autrichiens.	563 75	3 75	»	556 25	»	7 50
Sud-Autrich.-Lombards.	385	»	»	385	»	»
Victor-Emmanuel.	38	»	»	38	»	»
Romains.	48	»	»	47	»	1
Crédit Mobilier Espagnol.	275	»	»	276 25	1 25	»
Saragosse.	100	»	»	93 75	»	6 25
Séville-Xérés-Séville.	23 25	1 25	»	23 50	»	25
Nord-Espagne.	82	»	»	75	»	7
Compagnie immobilière.	103 75	5	»	97 50	»	6 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	323 50	»	»	322 50	»	»
Orléans.	315 25	»	»	315 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	330	»	»	328	»	»
Ouest.	313 50	»	»	314	»	»
Midi.	311 50	»	»	311 75	»	»
Est.	316	»	»	315	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.